NOTE

SUR UNE

ESPÈCE NOUVELLE DE VESPERTILIONIEN DE CHINE

Par Z. GERBE

(Séance du 24 février 1880)

Un envoi d'objets d'Histoire naturelle, fait de Pékin par notre collègue M. V. Collin de Plancy, renfermait, entre autres animaux intéressants, une Chauve-Souris, que M. Lataste, à qui l'envoi avait été fait, a mis libéralement à ma dispositon. Cette Chauve-Souris, représentée par deux individus, l'un à peu près adulte et l'autre très-jeune, a des attributs qui la placent dans le petit groupe que les Noctules me semblent devoir former. Comme chez celle-ci, le bord externe des oreilles s'avance jusqu'aux angles de la bouche; le tragus est très-large transversalement dans la moitié supérieure et fortement recourbé ; et ce qui est très-caractéristique des Noctules, la deuxième phalange du cinquième doigt de la main ne dépasse pas l'extrémité postérieure du cubitus. Cependant, des caractères qui lui sont propres la font différer soit du *Vespertilio noctula* Schreb. soit du *Vesper. Leisleri* Kuhl. Autant, qu'on peut en juger d'après des individus conservés dans l'alcool, elle s'en distingue, à première vue, par la coloration : le brun-noir étant la couleur du pelage, tant en dessus qu'en dessous, et le noir-violacé la teinte que présentent, par transparence, les membranes du vol. Cette livrée sombre m'a fait penser un moment que je pouvais avoir sous les yeux un spécimen semblable à celui ou à ceux envoyés de Chefoo au British Museum, spécimen que M. Dobson dans son *Catalogue of Chiroptera* rapporte au *Vesp. noctula,* tout en lui consacrant une note, dans laquelle il signale cependant des différences. Or, parmi les caractères que M. Dobson attribue au Vespertilion de Chefoo, trois seulement : un pelage beaucoup plus foncé que celui de la Noctule d'Europe, des tragus plus larges et des pieds plus grêles pourraient, à la rigueur, être reconnus sur l'exemplaire dont je dispose. Quant aux autres attributs différentiels, tirés de la forme du lobe post-calcanéal, du lobe qui se trouve au bord externe de la base du tragus, des incisives inférieures, des narines, du chanfrein, ils font

défaut sur le spécimen de M. de Plancy. Du reste, ces spécimens et ceux de Chefoo ne différeraient en rien, que l'espèce qu'ils représentent ne saurait être identifiée au *Vesp. noctula,* ou à sa race *Vesp. casiopterus* Schreb, et moins encore au *Vesp. Leisleri :* elle en est parfaitement distincte.

Je la considère donc comme nouvelle et me propose de la décrire comme telle, en la dédiant à notre collègue M. V. Collin de Plancy, sous le nom de : VESPERUGO (*Noctula*) PLANCYI. En attendant, je me bornerai à mettre en saillie quelques-uns des attributs différentiels qui en rendent la détermination facile et sûre.

Abstraction faite de la coloration du pelage et des membranes alaires, le *Vesperugo Plancyi* se distingue des autres Noctules :

1° Par un tragus plus profondément échancré sur son bord interne, plus brusquement recourbé vers le front, à tête ou feuille plus large, le diamètre vertical de cette partie étant compris deux fois dans son diamètre transversal ;

2° Par une queue complétement engagée, l'extrême pointe de la dernière vertèbre coccygienne émergeant à peine de la membrane interfémorale ;

3° Par la première phalange du troisième doigt de la main qui, au lieu d'atteindre l'extrémité postérieure du cubitus, est en retrait de trois millimètres au moins ;

4° Enfin, par la disposition des incisives inférieures, ces incisives, dans leur ensemble, et vues par dessus, au lieu de représenter un quart de cercle, simulent un V dont le sommet serait largement évasé.

Taille. — Tête et corps, du museau à l'anus : 0^m65. — Queue, de l'anus à la dernière vertèbre : 0^m40. — Avant-bras : 0^m47. — Tibia : 0^m19.
